



## Instructions

- ◆ Veuillez lire tout le questionnaire avant de commencer à y répondre.
- ◆ Lorsque vous ne connaissez pas les chiffres exacts, votre meilleure estimation est acceptable. La valeur « 0 » constitue une réponse valide.
- ◆ Veuillez écrire en majuscules et inscrire un X  ou une coche  dans le cercle correspondant.
- ◆ Si vous avez besoin d'aide en remplissant ce questionnaire, ou si vous avez des commentaires ou des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec la :

Division des opérations et de l'intégration  
Statistique Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

**Téléphone :** 1-888-659-8229

**Télécopieur sans frais :** 1-800-755-5514

## Définitions

### **Autre incident de fraude par suite d'un vol d'identité ou de l'usurpation d'identité**

Tout incident, autre que la fraude par carte de crédit, par carte bancaire ou de débit, ou par chèque, dans lequel une personne utilise des renseignements personnels volés et de faux documents afin de se faire passer pour un tiers dans le but d'obtenir un crédit, un accès à des fonds ou tout autre service. Comprend les incidents dans lesquels les imitateurs ou les entités juridiques peuvent ne pas avoir utilisé de faux documents mais se sont présentés sous l'identité de quelqu'un d'autre.

### **Balayage**

Récupération de l'information d'un compte à partir d'une carte de crédit ou d'une carte bancaire ou de débit (grâce à la bande magnétique) et production de sa copie par un dispositif de saisie. Légitimement, cette technologie est utilisée dans des terminaux de points de vente pour recueillir l'information nécessaire et facturer le compte d'un client. Lorsqu'il balaye une carte de débit, le fraudeur a aussi accès au NIP (numéro d'identification personnel), habituellement saisi grâce à un appareil-photo avec sténopé ou en regardant par-dessus l'épaule du client (appelé aussi « piquage de mot de passe »).

### **Contrefaçon de cartes de crédit**

Fraude opérée grâce à des cartes de crédit habilement reproduites.

### **Dépôts sans valeur (guichets bancaires automatiques)**

Effets déposés qui sont par la suite retournés parce que l'enveloppe était vide.

### **Demande d'indemnité — fraude soupçonnée**

Demandes d'indemnité qui sont suspectées et qui peuvent contenir un élément d'information faux ou trompeur, et pour lesquelles certaines mesures administratives ont été prises afin de contester les pertes associées à la demande.

### **Demande d'indemnité — fraude confirmée**

Demandes d'indemnité qui ont fait l'objet d'une enquête soit à l'interne, soit par la police, et pour lesquelles il existe des preuves qu'elles sont fausses ou excessives.

### **Détournement de biens**

Acquisition par des moyens frauduleux de biens de l'entreprise — incluant des éléments d'actif monétaire ou de l'argent, des fournitures ou du matériel — par les administrateurs de l'entreprise, d'autres personnes qui occupent des postes de confiance ou des employés pour leur propre profit. Comprend le détournement de fonds par des employés.

### **Fausse facture**

Réception de factures pour des produits ou services représentés frauduleusement ou de façon trompeuse par le promoteur, ou qui n'ont jamais été commandés ou reçus (p. ex. du papier, du toner et des répertoires d'entreprises); s'appelle aussi « indications trompeuses ».

### **Fausse déclaration financière**

Altération ou présentation de comptes de l'entreprise de façon à ce qu'ils ne reflètent pas la véritable valeur ou les activités financières de l'entreprise.

### **Fraude de remboursement**

Retour de marchandises volées ou retour de marchandises en utilisant de faux reçus pour obtenir un remboursement.

### **Hameçonnage**

Activité dans laquelle des messages envoyés par courriel sont présentés de façon à donner l'impression qu'ils viennent de banques ou d'autres sociétés honnêtes, afin d'amener un grand nombre de particuliers à révéler des renseignements personnels ou financiers.

### **Non-réception de cartes de crédit**

Interception et vol d'une carte de crédit pendant sa livraison à l'utilisateur autorisé.





**D 3. Veuillez remplir le tableau ci-dessous en inscrivant le nombre total d'unités d'entreprise qui s'applique à chaque province ou territoire ainsi que le pourcentage d'incidents de fraude **SOUPEÇONNÉS** et **CONFIRMÉS** (déclaré à la question D 1) selon la province ou le territoire. On définit l'expression « unité d'entreprise » comme le niveau le plus faible auquel l'entreprise conserve des dossiers distincts sur des détails tels que les revenus, les dépenses et l'emploi.**

Province ou territoire	Nombre d'unités d'entreprise	Pourcentage d'incidents de fraude (déclaré à la question D 1)
Terre-Neuve-et-Labrador . . . . .	28000	28001 %
Île-du-Prince-Édouard . . . . .	28010	28011 %
Nouvelle-Écosse. . . . .	28020	28021 %
Nouveau-Brunswick . . . . .	28030	28031 %
Québec . . . . .	28040	28041 %
Ontario . . . . .	28050	28051 %
Manitoba. . . . .	28060	28061 %
Saskatchewan . . . . .	28070	28071 %
Alberta . . . . .	28080	28081 %
Colombie-Britannique. . . . .	28090	28091 %
Yukon . . . . .	28100	28101 %
Territoires du Nord-Ouest. . . . .	28110	28111 %
Nunavut . . . . .	28120	28121 %
<b>TOTAL</b> . . . . .	28130	<b>100 %</b>

**D 4. Votre établissement a été victime de combien des types suivants d'incidents de TENTATIVE de fraude ou de fraude RÉELS commis par vos employés au cours de votre dernière période financière de 12 mois?**

*Veuillez vous reporter aux pages 2 et 3 pour obtenir les définitions des types de fraude. (Il est à noter que la valeur « 0 » est une réponse valide et qu'il est acceptable de donner votre meilleure estimation si les chiffres exacts ne sont pas disponibles.) Si le type de fraude subi n'est pas mentionné ci-dessous, veuillez le préciser dans la catégorie « Autres actes frauduleux motivés par le profit financier qui ont été commis par des employés ».*

Actes frauduleux commis par vos employés	Nombre d'incidents de tentative de fraude		Ne sais pas		Autres actes frauduleux motivés par le profit financier qui ont été commis par des employés, veuillez préciser	Nombre d'incidents de fraude réelle		Ne sais pas		
	Sans objet	97	99	Sans objet		97	99	Sans objet	99	
a) Détournement de biens . . . . .	29000	97	99	29001	29003	97	99	29004	97	99
b) Demande abusive relativement à l'allocation de dépenses. . . . .	29010	97	99	29011	29013	97	99	29014	97	99
c) Fausse déclaration financière . . . . .	29020	97	99	29021	29023	97	99	29024	97	99
d) Autres actes frauduleux motivés par le profit financier qui ont été commis par des employés, veuillez préciser	29030	97	99	29031	29033	97	99	29034	97	99
<b>TOTAL (a à d) d'incidents de tentative de fraude . . .</b>	29040			<b>TOTAL (a à d) d'incidents de fraude réelle</b>	29050					

**D 5. À votre avis, quels étaient les types de fraude les plus fréquents dont votre organisme a dû s'occuper à titre de fournisseur d'assurance de biens ou d'assurance dommages durant la dernière période financière de 12 mois?**

**COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- 30000  Fausse déclaration afin d'obtenir un paiement
- 30010  Information frauduleuse fournie par le client au cours du processus de souscription, incluant la dissimulation de renseignements
- 30020  Fausse déclaration concernant un changement de circonstances
- 30030  Demande d'indemnité excessive
- 30040  Réseau organisé de vol de véhicules automobiles
- 30050  Réseau organisé d'auteurs d'accidents
- 30060  Vol d'automobile planifié
- 30070  Accident d'automobile intentionnel (planifié)
- 30080  Incendie criminel
- 30090  Dommages intentionnels (planifiés) à des biens (autre qu'un incendie criminel)
- 30100  Vol intentionnel (planifié) de biens
- 30110  Fausse demande d'indemnité pour dommages

**D 6. À votre avis, quelles étaient les sources les plus fréquentes pour les incidents de fraude dont votre organisme a dû s'occuper à titre de fournisseur d'assurance de biens ou d'assurance dommages durant la dernière période financière de 12 mois?**

**COCHEZ UNE SEULE RÉPONSE.**

- 31000 01  Demandeur seul qui est un titulaire de police individuelle
- 02  Demandeur seul qui est titulaire d'une police commerciale
- 03  Grands ou petits réseaux organisés

**D 7. Veuillez indiquer le nombre d'incidents qui ont fait l'objet d'une enquête pour fraude par votre établissement durant la dernière période financière de 12 mois, selon le type de demande (biens ou dommages), le type de cas (c.-à-d. possibilité de lien avec un réseau organisé ou non) et le type de demandeur. (Veuillez noter que la valeur « 0 » est une réponse valide et qu'il est acceptable de donner votre meilleure estimation si les chiffres exacts ne sont pas disponibles.)**

**Demands relativement à des biens** **Nombre d'incidents ayant fait l'objet d'une enquête**

**Pouvant mettre en cause un réseau organisé**

a) Demandeur qui est titulaire de police individuelle . . .

32000

b) Demandeur qui est un fournisseur . . . . .

32010

**Mettant en cause un demandeur unique**

c) Demandeur qui est titulaire de police individuelle . . .

32020

d) Demandeur qui est titulaire de police commerciale . .

32030

**Demands relativement à des dommages**

**Pouvant mettre en cause un réseau organisé**

e) Demandeur qui est titulaire de police individuelle . . .

32040

f) Demandeur qui est un fournisseur . . . . .

32050

**Mettant en cause un demandeur unique**

g) Demandeur qui est titulaire de police individuelle . . .

32060

h) Demandeur qui est titulaire de police commerciale . .

32070

**D 8. Pour les incidents de fraude SOUPÇONNÉS et CONFIRMÉS dont votre établissement a été victime durant la dernière période financière de 12 mois, quel était le moyen de perpétration le plus fréquent?**

**COCHEZ UNE SEULE RÉPONSE.**

33000

- 97  Sans objet — n'a connu aucun incident de fraude durant la période financière de 12 mois
- 01  Courriel
- 02  Internet
- 03  Téléphone
- 04  Poste
- 05  En personne
- 06  Télécopieur
- 07  Autre, veuillez préciser
- 99  Ne sais pas

33010

**D 9. Combien de demandes d'indemnité votre établissement a-t-il acceptées au cours de la dernière période financière de 12 mois et quel était le montant total des remboursements effectués (en dollars canadiens)?**

a) Nombre de demandes d'indemnité acceptées . . . . .

34000

b) Montant versé . . . . . \$

34010



## Section E — Conséquences de la fraude

**E 1. Veuillez indiquer dans les tranches ci-dessous les pertes financières subies par votre établissement qui sont directement attribuables aux incidents de fraude dont vous avez été victime au cours de la dernière période financière de 12 mois. Ne comptez que les montants volés et non les dépenses encourues par suite de la fraude, comme les coûts associés aux poursuites civiles. N'incluez pas les incidents dans lesquels le montant volé a été récupéré. Tous les montants sont en dollars canadiens.**

- |       |    |  |    |   |    |   |
|-------|----|--|----|---|----|---|
| 35000 | 01 | <input type="radio"/> 0 \$ (aucune perte financière directe ou aucun cas de fraude durant la dernière période financière de 12 mois) | 06 | <input type="radio"/> 80 001 \$ à 100 000 \$    | 13 | <input type="radio"/> 1 000 001 \$ à 5 000 000 \$   |
|       | 02 | <input type="radio"/> 1 \$ à 20 000 \$   | 07 | <input type="radio"/> 100 001 \$ à 150 000 \$   | 14 | <input type="radio"/> 5 000 001 \$ à 10 000 000 \$  |
|       | 03 | <input type="radio"/> 20 001 \$ à 40 000 \$  | 08 | <input type="radio"/> 150 001 \$ à 200 000 \$   | 15 | <input type="radio"/> 10 000 001 \$ à 15 000 000 \$ |
|       | 04 | <input type="radio"/> 40 001 \$ à 60 000 \$  | 09 | <input type="radio"/> 200 001 \$ à 300 000 \$   | 16 | <input type="radio"/> Plus de 15 000 000 \$         |
|       | 05 | <input type="radio"/> 60 001 \$ à 80 000 \$  | 10 | <input type="radio"/> 300 001 \$ à 400 000 \$   | 99 | <input type="radio"/> Ne sais pas                   |
|       |    |  | 11 | <input type="radio"/> 400 001 \$ à 500 000 \$   |    |   |
|       |    |  | 12 | <input type="radio"/> 500 001 \$ à 1 000 000 \$ |    |   |

**E 2. Veuillez indiquer le montant estimatif que votre établissement a récupéré ou évité de perdre après avoir détecté la fraude. Tous les montants sont en dollars canadiens.**

- |       |    |  |    |   |    |   |
|-------|----|--|----|---|----|---|
| 36000 | 01 | <input type="radio"/> 0 \$ (aucune perte financière directe ou aucun cas de fraude durant la dernière période financière de 12 mois) | 06 | <input type="radio"/> 80 001 \$ à 100 000 \$    | 13 | <input type="radio"/> 1 000 001 \$ à 5 000 000 \$   |
|       | 02 | <input type="radio"/> 1 \$ à 20 000 \$   | 07 | <input type="radio"/> 100 001 \$ à 150 000 \$   | 14 | <input type="radio"/> 5 000 001 \$ à 10 000 000 \$  |
|       | 03 | <input type="radio"/> 20 001 \$ à 40 000 \$  | 08 | <input type="radio"/> 150 001 \$ à 200 000 \$   | 15 | <input type="radio"/> 10 000 001 \$ à 15 000 000 \$ |
|       | 04 | <input type="radio"/> 40 001 \$ à 60 000 \$  | 09 | <input type="radio"/> 200 001 \$ à 300 000 \$   | 16 | <input type="radio"/> Plus de 15 000 000 \$         |
|       | 05 | <input type="radio"/> 60 001 \$ à 80 000 \$  | 10 | <input type="radio"/> 300 001 \$ à 400 000 \$   | 99 | <input type="radio"/> Ne sais pas                   |
|       |    |  | 11 | <input type="radio"/> 400 001 \$ à 500 000 \$   |    |   |
|       |    |  | 12 | <input type="radio"/> 500 001 \$ à 1 000 000 \$ |    |   |

**E 3. Votre établissement a-t-il encouru des frais financiers liés à l'une ou l'autre des activités suivantes par suite des incidents de fraude dont il a été victime durant la dernière période financière de 12 mois? COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- 37000  Poursuite en justice pénale
- 37010  Poursuite en justice civile
- 37020  Investissement dans la détection ou la prévention de la fraude, ou coûts opérationnels liés à ces activités
- 37030  Dommages au matériel de données ou destruction de celles-ci
- 37040  Autre, veuillez préciser
- 37041

**E 4. Les incidents de fraude dont votre établissement a été victime ont-ils eu un impact sur les aspects suivants durant la dernière période financière de 12 mois? COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- 38000  Moral des employés
- 38010  Relations d'affaires
- 38020  Relations avec les clients
- 38030  Procédures et politiques de l'entreprise
- 38040  Image de marque
- 38050  Cours des actions
- 38060  Réputation
- 38070  Ouverture de votre entreprise aux transactions en ligne
- 38080  Ouverture de vos clients ou d'autres entreprises aux transactions en ligne
- 38090  Autre, veuillez préciser

38091



## Section F — Détection de la fraude et mesures prises

### F 1. Comment votre établissement détecte-t-il l'activité frauduleuse?

**COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- |       |                       |  |       |                       |  |
|-------|-----------------------|--|-------|-----------------------|--|
| 39000 | <input type="radio"/> | Dénonciation par le public, les clients, les associés          | 39060 | <input type="radio"/> | Utilisation de systèmes de gestion du risque |
| 39010 | <input type="radio"/> | Détection par le personnel autre que les enquêteurs internes   | 39070 | <input type="radio"/> | Vérification interne                         |
| 39020 | <input type="radio"/> | Recours à des enquêteurs internes                              | 39080 | <input type="radio"/> | Vérification externe                         |
| 39030 | <input type="radio"/> | Recours à des enquêteurs privés                                | 39090 | <input type="radio"/> | Détection accidentelle                       |
| 39040 | <input type="radio"/> | Utilisation de techniques de détection                         | 39100 | <input type="radio"/> | Autre, veuillez préciser                     |
| 39050 | <input type="radio"/> | Utilisation de lettres pour vérifier et confirmer les services | 39101 |                       | <input type="text"/>                         |

### F 2. De façon générale, à quelle fréquence signalez-vous à la police les cas de fraude détectés dans votre établissement?

- |       |    |                       |   |
|-------|----|-----------------------|---|
| 40000 | 01 | <input type="radio"/> | Toujours                                  |
|       | 02 | <input type="radio"/> | Souvent                                   |
|       | 03 | <input type="radio"/> | Parfois                                   |
|       | 04 | <input type="radio"/> | Rarement                                  |
|       | 05 | <input type="radio"/> | Jamais → <b>Passez à la question F 4.</b> |

### F 3. Lorsque vous signalez les cas de fraude à la police, quelles en sont les raisons?

**COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- |       |                       |   |       |                       |  |
|-------|-----------------------|---|-------|-----------------------|--|
| 41000 | <input type="radio"/> | Politique de l'entreprise   | 41050 | <input type="radio"/> | Selon les conseils de quelqu'un                            |
| 41010 | <input type="radio"/> | Incident suffisamment grave : pertes importantes                    | 41060 | <input type="radio"/> | Sens du devoir   |
| 41020 | <input type="radio"/> | Incident suffisamment grave : lien soupçonné avec le crime organisé | 41070 | <input type="radio"/> | Satisfaction quant à l'intervention policière par le passé |
| 41030 | <input type="radio"/> | Tentative de récupération des pertes                                | 41080 | <input type="radio"/> | Autre, veuillez préciser                                   |
| 41040 | <input type="radio"/> | Poursuite d'accusations au criminel                                 | 41081 |                       | <input type="text"/>                                       |

### F 4. Lorsque vous ne signalez pas les cas de fraude à la police, quelles sont les raisons de ne pas le faire?

**COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- |       |                       |  |       |                       |  |
|-------|-----------------------|--|-------|-----------------------|--|
| 42000 | <input type="radio"/> | Incident mineur  | 42060 | <input type="radio"/> | Crainte d'une publicité défavorable  |
| 42010 | <input type="radio"/> | Ne croit pas que la police puisse faire quelque chose                          | 42070 | <input type="radio"/> | Crainte d'un litige  |
| 42020 | <input type="radio"/> | Coûts d'une poursuite criminelle qui dépassent les pertes                      | 42080 | <input type="radio"/> | Pertes récupérées par d'autres moyens                                      |
| 42030 | <input type="radio"/> | Interventions antérieures de la police insatisfaisantes                        | 42090 | <input type="radio"/> | Incident réglé d'une autre façon   |
| 42040 | <input type="radio"/> | Décisions antérieures des tribunaux de juridiction criminelle insatisfaisantes | 42100 | <input type="radio"/> | Incident ne dépassant pas la tolérance à l'égard du risque de l'entreprise |
| 42050 | <input type="radio"/> | Politique de l'entreprise  | 42110 | <input type="radio"/> | Autre, veuillez préciser   |
|       |                       |  | 42111 |                       | <input type="text"/>   |

**F 5. À quelle fréquence votre établissement poursuit-il les cas de fraude devant les tribunaux civils?**

- 43000 01  Toujours
- 02  Souvent
- 03  Parfois
- 04  Rarement
- 05  Jamais

**F 6. Durant la dernière période financière de 12 mois, votre établissement a-t-il signalé une activité frauduleuse à l'un des organismes ou programmes suivants?**

**COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- 44000  Signalement en direct des délits économiques de la Gendarmerie royale du Canada (RECOL.ca)
- 44010  PhoneBusters — Le centre d'appel antifraude du Canada
- 44020  Bureaux provinciaux de protection des consommateurs
- 44030  Bureau de la concurrence du Canada
- 44040  Autre organisme de réglementation
- 44050  Bureau d'éthique commerciale
- 44060  Services d'enquête du Bureau d'assurance du Canada
- 44070  Postes Canada
- 44080  Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

**Section G — Prévention de la fraude**

**G 1. Parmi les initiatives suivantes, indiquez celles que votre établissement a mises en place pour prévenir la fraude.**

**COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- 45000  Formation structurée ou non structurée pour les employés, sensibilisation des employés
- 45010  Formation structurée ou non structurée pour les gestionnaires, sensibilisation des gestionnaires
- 45020  Annonces et information publiques sur la prévention de la fraude à l'intention des clients et des associés
- 45030  Publicité concernant les mesures de détection de la fraude prises par votre entreprise ou votre industrie face à la fraude
- 45040  Destruction ou protection de documents ou de dossiers qui contiennent des renseignements personnels, comme l'information sur les comptes, les numéros d'assurance sociale
- 45050  Protection des bases de données électroniques
- 45060  Procédures de signature pour le débloqué ou le transfert de fonds (p. ex. besoin de plus d'une signature)
- 45070  Examens financiers ou rapprochement des comptes effectués quotidiennement
- 45080  Utilisation de l'information publique sur les escroqueries et la prévention de la fraude, etc.
- 45090  Vérifications des antécédents des clients en utilisant les renseignements des agences d'évaluation du crédit, en vérifiant les adresses ou en recourant à d'autres bases de données disponibles
- 45100  Codes d'éthique ou de conduite de l'entreprise concernant les actes de fraude par les employés et leur dénonciation
- 45110  Vérifications préalables à l'emploi (p. ex. vérification du casier judiciaire, autres vérifications des références)
- 45120  Analyses de tendances effectuées régulièrement concernant les incidents de fraude signalés ou soupçonnés
- 45130  Processus continu d'autorisation de sécurité des employés
- 45140  Autre, veuillez préciser

45141

**G 2. À votre avis, parmi les initiatives suivantes, lesquelles pourraient aider à prévenir davantage la fraude dans votre industrie (c.-à-d. un commerce de détail, une banque ou une société d'assurance)?**

**COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- 46000  Investissement dans une technologie de détection ou de sécurité plus avancée qui est disponible maintenant
- 46010  Investissement dans des ressources humaines spécialisées
- 46020  Meilleures formation et sensibilisation des employés et des clients
- 46030  Meilleures campagnes d'information et de sensibilisation du public
- 46040  Mise sur pied d'un centre national de signalement des fraudes où toutes les victimes pourraient déclarer les incidents de fraude, et d'où les entreprises et le public pourraient obtenir de l'information sur les escroqueries et leur prévention, etc.
- 46050  Collaboration et échange d'information entre les entreprises du même secteur (au moyen de réseaux, d'associations et de conférences, etc.)
- 46060  Collaboration et échange d'information entre tous les secteurs d'entreprise (au moyen de réseaux, d'associations et de conférence, etc.)
- 46070  Établissements de partenariats entre les entreprises et la police
- 46080  Prestation d'information à la magistrature sur les différents types de fraude et leurs effets sur les personnes et les entreprises
- 46090  Modification du *Code criminel* du Canada, veuillez préciser  
46091
- 46100  Modification de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, veuillez préciser  
46101
- 46110  Modification de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, veuillez préciser  
46111
- 46120  Modification d'autres lois, veuillez préciser  
46121

**Section H — Revenu**

**H 1.** Veuillez exclure la taxe sur les produits et services (TPS) et toutes les autres taxes perçues par des organismes gouvernementaux.

Veuillez déclarer, en dollars canadiens, le revenu d'exploitation total provenant de la vente de produits et de services (excluant les revenus provenant d'intérêts, de gains en capital et de crédits d'impôt pour la recherche et le développement, ainsi que les autres revenus qui ne sont pas directement liés à l'exploitation de cette entreprise) pour la dernière période financière de 12 mois.

Si vous n'avez pas accès aux chiffres exacts, veuillez fournir votre meilleure estimation.

	47000	\$	
a) Vente de biens achetés pour la revente			
	47010	\$	
b) Vente de services .....			
	47020	\$	
c) Frais provenant de transactions financières .....			
	47030	\$	
<b>TOTAL (a à c) .....</b>			

**Nous vous remercions de votre collaboration.**

Veuillez conserver une copie de ce questionnaire d'enquête aux fins du suivi administratif.